

# Certificat d'Aptitudes Pédagogiques



## ROI et MODALITÉS DE STAGE

Certificat d'Aptitudes Pédagogiques  
Stage d'immersion professionnelle  
20 périodes



## **TABLE DES MATIÈRES**

Finalités et acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement : stage d'immersion professionnelle	p. 1
Modalités de stage	
Capacités préalables requises	p. 2
Quel délai pour effectuer le stage ?	p. 2
Combien de périodes de stage ?	p. 2
Dans quels types de cours ?	p. 2
Où effectuer le stage ?	p. 2
Comment prouver les périodes effectuées ?	p. 2
A quoi devez-vous être attentif ? (Avant, pendant, après les stages)	p. 3
Quel est le rôle du superviseur ?	p. 4
Que doit contenir votre rapport de stage ?	p. 5
Comment le stage est-il évalué ?	p.6
Annexe n° 1 : grille horaire	p.9
Annexe n° 2 : fiche d'observation et d'analyse	p.9
Annexe n°3 : exemples	p.11
Engagement	p.12

# Certificat d'aptitudes pédagogiques – Stage d'immersion professionnelle

## **Finalités particulières de l'unité d'enseignement**

Dans une ou plusieurs disciplines, l'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant, dans le respect de la déontologie et de l'éthique professionnelle :

- de se familiariser aux spécificités du travail de l'enseignant, en particulier aux activités d'enseignement ;
- de construire son identité professionnelle par l'observation et la participation, en co-intervention avec des professionnels, à des activités d'enseignement qui relèvent de l'exercice de la fonction enseignante dans différents niveaux et types de l'enseignement à l'exception de l'enseignement supérieur ;
- de confronter les réalités du terrain professionnel à sa représentation de la fonction.

## **Acquis d'apprentissage visés**

Pour atteindre **le seuil de réussite**,

*dans une ou plusieurs discipline(s),*

*pour un ou (différents) niveau(x) et type(s) d'enseignement à l'exclusion de l'enseignement supérieur,*

*dans le respect de la déontologie et de l'éthique professionnelle, au travers d'un rapport écrit, en observant les règles d'usage de la langue française,*

l'étudiant sera capable :

- de relever et décrire des éléments significatifs :
  - du fonctionnement d'une institution scolaire,
  - du travail préparatoire de l'enseignant,
  - des caractéristiques des apprenants,
  - des méthodologies utilisées pour atteindre les acquis d'apprentissage ;
- d'identifier des points forts et des moments critiques de séquences didactiques données ou observées et de motiver ses choix ;
- d'identifier des compétences nécessaires pour exercer le métier ;
- d'explicitier en quoi ses observations ou pratiques de terrain ont influencé sa représentation du métier d'enseignant.

Pour déterminer **le degré de maîtrise**, il sera tenu compte des critères suivants :

- le niveau de cohérence : la capacité à établir une majorité de liens logiques pour former un ensemble organisé,
- le niveau de précision : la clarté, la concision, la rigueur au niveau de la terminologie, des concepts et des techniques/principes/modèles,
- le niveau d'intégration : la capacité à s'approprier des notions, concepts, techniques et démarches en les intégrant dans son analyse, son argumentation, sa pratique ou la recherche de solutions,
- le niveau d'autonomie : la capacité de faire preuve d'initiatives démontrant une réflexion personnelle basée sur une exploitation des ressources et des idées en interdépendance avec son environnement.

## QUESTIONS CONCERNANT LES MODALITES DE STAGE

### Quelles sont les capacités préalables requises au stage d'immersion ?

#### **Titre(s) exigé(s) par la législation de l'enseignement**

*Décret du 11/04/2014 réglementant les titres et fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé ou subventionné par la Communauté française*

L'étudiant de CAP qui détient :

- soit un titre qui lui permet d'accéder à une fonction de recrutement dans l'enseignement selon la législation en vigueur,
- soit une attestation d'occupation d'une fonction rémunérée dans l'enseignement.

#### **De plus, L'étudiant doit**

**soit**

posséder l'attestation de réussite de l'unité d'enseignement intitulée « Certificat d'aptitudes pédagogiques : Expression orale et écrite en français orientée vers l'enseignement ».

**soit**

posséder un Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur (CESS) **ou** être titulaire d'un titre de l'enseignement supérieur

### De quel laps de temps disposez-vous pour effectuer votre stage ?

Vous disposez d'un an maximum pour effectuer ce premier stage à réaliser durant la première année si votre formation est de 2 ans.

### Combien de périodes de stage devez-vous effectuer ?

Vous devez effectuer un stage de 20 périodes, quel que soit votre statut actuel (enseignant ou pas).

### Dans quels types de cours pouvez-vous effectuer votre stage ?

En suivant les élèves lors des différents cours de leur horaire, vous pouvez être amenés à observer des disciplines différentes de la vôtre.

Nous vous conseillons vivement d'accompagner deux groupes classe.

Exemple de répartition des 20 périodes : 8 périodes avec un groupe réparties sur différents jours, 8 périodes avec un autre groupe et 4 périodes dans votre propre discipline (cf. primo web).

### Où pouvez-vous effectuer votre stage ?

Dans l'enseignement secondaire (ordinaire ou spécialisé)

Dans l'enseignement secondaire de Promotion sociale pour une partie. Nous vous conseillons de varier les types d'enseignement.

**Les organismes de formation et l'enseignement supérieur ne sont pas permis.**

Evitez de vous rendre dans votre ancienne école secondaire de façon à découvrir des contextes différents de celui que vous connaissez.

Si votre titre vous donne un accès exceptionnel à des fonctions dans l'enseignement primaire (cf. primoweb), une partie du stage pourra y être effectuée (ex : langue en immersion, logopédie...).

### Comment prouver que vous avez bien effectué votre stage ?

La grille horaire complétée doit être paraphée par la Direction ou le responsable de l'établissement qui vous accueille.

## A QUOI DEVEZ-VOUS ÊTRE ATTENTIF ?

### Avant le stage

- **Etape 1** : vous inscrire au secrétariat où vous recevrez les documents à remettre et faire signer (convention) par la direction de l'établissement où vous ferez le stage.
- **Etape 2** : rechercher les établissements scolaires susceptibles de vous accueillir en fonction des cours que vous pouvez donner. (*Courrier à la direction*)
- **Etape 3** : prendre rendez-vous et rencontrer la Direction de l'établissement dans lequel vous effectuerez votre stage. Donner et faire signer les documents utiles. (*Conventions*)

**Attention** : à dater de la remise des conventions, vous devez clôturer cette unité de formation dans le courant de l'année scolaire. Il n'est donc parfois pas inutile d'anticiper les étapes 2 et 3 afin de gagner du temps.

- **Etape 4** : vous présenter aux tuteurs de stage de l'école qui vous accueille, établir votre horaire et fournir le document d'information à destination de l'établissement. **Le tuteur doit impérativement être en possession d'un titre pédagogique.**
- **Etape 5** : remettre au secrétariat de l'IPEPS Wallonie picarde les conventions qui seront consultées et signées par la Directrice et le superviseur de l'IPEPS ainsi que votre horaire. Le personnel du secrétariat consignera la date de réception de ces documents.

**Attention** : les périodes prestées avant la remise de la convention et de l'horaire ne seront pas comptabilisées dans les heures de stages.

les tuteurs doivent posséder un titre pédagogique.

### Pendant le stage

- Rédiger, après chaque séquence, un compte rendu de vos observations (*voir annexes utiles*).
- Prévenir les personnes suivantes si vous êtes dans l'impossibilité d'assurer votre stage pour un motif valable (maladie, accident...) :
  - Le tuteur de stage ou le secrétariat de l'école qui vous accueille en stage
  - Le professeur de stage de l'IPEPS Wallonie picarde (Mme Lembourg ou Mr Deconinck)
  - Le secrétariat de l'IPEPS Wallonie picarde : 069/25 37 33

**Attention** : Toutes les heures non prestées, même couvertes par certificat médical, devront être récupérées.

Toute absence non annoncée et/ou non justifiée amène une sanction dans l'évaluation du stage.

En cas de difficultés d'adaptation, prévenir rapidement le superviseur du stage. Une clarification des difficultés sera alors proposée par le professeur de l'IPEPS Wallonie picarde afin de poursuivre sur des bases plus adéquates.

### Après le stage

- Remettre le rapport de stage au professeur de stage de l'IPEPS Wallonie picarde qui vous supervise dans un délai de 15 jours à partir de la fin du stage.
- Remettre le document d'heures prestées (horaire signé par le(s) tuteur(s) de stage.
- Remercier La Direction et le(s) maître(s) de stage pour leur accueil.

## **QUEL EST LE RÔLE DU CHARGE DE COURS, SUPERVISEUR DESIGNE PAR L'IPEPS DE WALLONIE PICARDE ?**

Le personnel chargé de l'encadrement a pour fonction :

- ◆ d'amener l'étudiant à établir des liens entre les contenus de la formation et ses observations sur le terrain ;
- ◆ d'explicitier et négocier éventuellement les termes du contrat du stage entre les divers intervenants ;
- ◆ de gérer le suivi des activités de stage et les contrats avec les institutions ;
- ◆ de communiquer les consignes de rédaction du rapport et les critères d'évaluation ;
- ◆ de vérifier le bon déroulement des activités et leur adéquation avec les termes du contrat ;
- ◆ d'aider l'étudiant à exploiter ses observations afin d'alimenter et enrichir son projet professionnel ;

### **Pratiquement**

**Une réunion générale est prévue chaque année scolaire afin de donner les consignes du stage, les critères d'évaluation et toutes les informations utiles.**

En dehors de cette séance d'information, tout étudiant peut contacter son superviseur afin d'obtenir des renseignements.

Il vérifiera que les démarches administratives soient bien effectuées et donnera son aval pour le lieu de stage et les cours suivis.

En cas de problèmes pratiques (ex : problème d'horaire, etc.) ou relationnels (avec la direction de l'établissement, le tuteur de stage ou les élèves), l'étudiant peut se rendre au secrétariat de l'IPEPS Wallonie picarde. Le personnel l'aiguillera quant à la meilleure manière de prendre contact avec son superviseur.

Il évaluera l'atteinte des compétences par l'étudiant sur base du rapport de stage.

# QUE DOIT CONTENIR LE RAPPORT DE STAGE ?

*Référez-vous également à la grille d'évaluation présentée ci-après.*

Le rapport de stage comprendra 4 parties

## **Partie I. Présentation**

- Trois points du fonctionnement de l'établissement relevés dans le projet d'établissement de l'école où le stage est effectué (et son R.O.I) et votre analyse,
- Les disciplines, niveaux et types d'enseignement observés,
- La grille horaire complète du stagiaire paraphée par le maître de stage ou la direction de l'établissement ; (annexe 1)

## **Partie II. Observations et analyse relatives aux séquences de cours suivis**

- II.1. Identification du choix des séquences, motivation de votre choix et liens avec les programmes d'études.
- II.2. Fiches d'observation et d'analyse (annexe 2) de chaque leçon observée.
- II.3. Synthèse de ces fiches.
- II.4. Développement de 3 éléments significatifs relevant :
  - du fonctionnement d'une institution scolaire,
  - du travail préparatoire de l'enseignant,
  - des caractéristiques des apprenants
  - des méthodes utilisées pour atteindre les acquis d'apprentissage.*Des exemples vous sont donnés pour orienter votre réflexion dans l'annexe 3.*

## **Partie III. Co intervention**

- III.1. Votre préparation de la séquence d'enseignement-apprentissage donnée en co-intervention avec le tuteur.
- III.21. Votre analyse de cette séquence d'enseignement-apprentissage :
  - Les points forts
  - Les moments critiques
  - Les pistes d'amélioration
  - Votre ressenti.

## **Partie IV. Partie réflexive**

- IV.1. Liste des compétences nécessaires pour exercer le métier.
- IV.2. Evolution de vos représentations du métier d'enseignant (5 points d'évolution au minimum).  
*Des exemples vous sont donnés pour orienter votre réflexion dans l'annexe 3.*

## COMMENT LE STAGE EST-IL EVALUE ?

Le stage sera évalué par le professeur superviseur de l'IPEPS Wallonie picarde sur base du rapport qui lui est remis.

Chargés de cours de l'UE : **Sékolène Lembourg** et **Frédéric Deconinck**  
Année scolaire : **2016/2017**

Unité d'enseignement : **Certificat d'aptitudes pédagogiques : « stage d'immersion professionnelle »** Code : **981024U36D1**

**NOM et PRENOM de l'étudiant :**

<b>Acquis d'apprentissage et critères de réussite</b> <i>Pour atteindre le seuil de réussite, dans une ou plusieurs discipline(s), pour un ou différents niveau(x) et type(s) d'enseignement (sauf enseignement supérieur), au travers d'un rapport écrit, l'étudiant sera capable :</i>	acquis	Non acquis	Remarques
<b>de préciser les disciplines, niveaux et types d'enseignement observés</b>			
<b>AA1. de respecter la déontologie et l'éthique professionnelle ;</b>			
- Critère 1. <i>L'étudiant respecte ses collègues, les élèves, le secret professionnel et le devoir de discrétion.</i>			
- Critère 2. <i>L'étudiant explicite les valeurs qui orientent et motivent les actions d'un enseignant.</i>			
<b>AA2. D'observer les règles d'usage de la langue française ;</b>			
- Critère 1. <i>Le vocabulaire employé est varié, spécifique et adapté.</i>			
- Critère 2. <i>L'orthographe est rigoureuse.</i>			
- Critère 3. <i>Le rapport de stage est organisé et structuré.</i>			
<b>AA3. de relever et décrire des éléments significatifs :</b>			
- du fonctionnement d'une institution scolaire,			
- du travail préparatoire de l'enseignant,			
- des caractéristiques des apprenants,			
- des méthodologies utilisées pour atteindre les acquis d'apprentissage ;			
- Critère 1. <i>Il identifie les éléments du projet d'établissement qui ont un impact sur le métier d'enseignant.</i>			
- Critère 2. <i>Il présente ses observations relatives au fonctionnement de l'établissement (horaires, gestion des absences, des retards, sanctions disciplinaires...).</i>			
- Critère 3. <i>Il décrit les caractéristiques significatives des apprenants.</i>			
- Critère 4. <i>Il relève les forces des apprenants et leurs difficultés</i>			

<i>d'apprentissage.</i>			
- Critère 5. Il relève les éléments de planification de l'enseignant (tenue du journal de classe, de feuilles de matière vue...).			
- Critère 6. Il identifie et justifie les dispositifs d'enseignement/apprentissage.			
<b>AA4. d'identifier des points forts et des moments critiques de séquences didactiques données ou observées et de motiver ses choix ;</b>			
- critère1. Il décrit avec des faits des situations critiques ou des points forts des séquences.			
- critère2. Il identifie les éléments déclencheurs des points forts et des situations critiques des séquences.			
- critère3. Il évoque des pistes de solution.			
<b>AA5. d'identifier des compétences nécessaires pour exercer le métier ;</b>			
- critère1. Il relève les routines qui influencent la dynamique ou climat de classe.			
- critère2. Il décrit au moins 5 compétences de l'enseignant (d'ordre relationnel, psychologique, pédagogique,...)			
<b>AA6. d'expliciter en quoi ses observations ou pratiques de terrain ont influencé sa représentation du métier d'enseignant.</b>			
- critère1. L'étudiant étaye sa représentation du métier par l'analyse de 5 éléments.			
- critère2. Il tire une conclusion de son analyse.			
<b>Seuil de réussite de l'unité d'enseignement</b>			
<b>Si « acquis » pour tous les critères, le résultat <math>\geq 50\%</math> et le degré de maîtrise peut être calculé. Si « non acquis » à 1 ou plusieurs AA, ajournement ou refus qui doivent être justifié par un PV</b>			

## Evaluation du degré de maîtrise

Pour l'évaluation du degré de maîtrise situé entre 50 et 100%, il sera tenu compte du niveau de cohérence, du niveau de précision, du niveau d'intégration et du niveau d'autonomie (voir infra).

Critère du degré de maîtrise	De 50 à 60%	De 60 à 70%	De 70 à 80%	De 80 à 90%	De 90 à 100
Niveau de cohérence					
Niveau de précision					
Niveau d'intégration					
Niveau d'autonomie					
<b>EVALUATION FINALE</b>	<b>/100</b>				

**Niveau de cohérence = la capacité à établir une majorité de liens logiques pour former un ensemble organisé.**

**Niveau de précision= la clarté, la concision, la rigueur au niveau de la terminologie, des concepts et des techniques/principes/modèles.**

**Niveau d'intégration= la capacité à s'appropriier des notions, concepts, techniques et démarches en les intégrant dans son analyse, son argumentation, sa pratique ou la recherche de solutions.**

**Niveau d'autonomie= la capacité de faire preuve d'initiatives démontrant une réflexion personnelle basée sur une exploitation des ressources et des idées en interdépendance avec son environnement.**

## ANNEXES

Les annexes 1 et 2 à compléter sont disponibles au secrétariat.

### Annexe n°1

#### GRILLE HORAIRE DE STAGE

Dates et heures	Etablissement Section Classe	Discipline	Sujet de la leçon	Nombre de périodes	Nom et Signature du professeur titulaire

### Annexe n°2

#### Fiche d'observation

Modèle de fiche proposée à titre d'exemple et non exhaustive

- *Etablissement :*
- *Date :*
- *Heure :*
- *Cours de :*
- *Classe :*
- *Section :*

1. Mise en situation-problème ou situation d'apprentissage
2. Compétence(s) à atteindre (ou objectifs opérationnels)
3. Supports didactiques utilisés
4. Matériel
5. Méthode(s) utilisée(s)
6. Déroulement de la leçon
7. Comment l'enseignant a-t-il motivé les élèves
8. Comment l'enseignant a-t-il géré la discipline
9. Qu'en est-il de la relation enseignant-apprenants
10. Les apprenant sont-ils actifs ? (préciser)
11. Points positifs et points négatifs (préciser)

## Analyse de la leçon

		Oui	Non	Remarques/observations
<i>a</i>	<i>Mise en situation</i>			
a.1	Adaptée aux objectifs/compétences visés ?			
a.2	Annoncée clairement ?			
a.3	Comportant un obstacle surmontable ?			
a.4	Exploitée tout au long de la leçon ?			
a.5	Suscitant l'activité des élèves ?			
a.6	Suscitant la réflexion des élèves ?			
<i>b</i>	<i>Objectifs ou compétences à atteindre</i>			
b.1	Annoncés clairement ?			
b.2	Adaptés et progressifs ?			
b.3	Contrôlés en fin de leçon ?			
<i>c</i>	<i>Motivation et participation</i>			
c.1	Le professeur a-t-il suscité l'intérêt des élèves ?			
c.2	Le professeur interpelle-t-il les élèves ?			
c.3	Le professeur encourage-t-il la participation de tous ?			
<i>d</i>	<i>Structuration de la leçon</i>			
d.1	Le professeur a-t-il vérifié les pré-requis ?			
d.2	Perçoit-on une progression de la leçon ?			
d.3	Le plan a-t-il été découvert par les apprenants ?			
d.4	Montre-t-il un lien avec les leçons précédentes ?			
d.5	Présence de synthèses partielles ?			
d.6	Présence d'une synthèse finale ?			
d.7	Le professeur attire-t-il l'attention sur des points importants ?			
<i>e</i>	<i>Les méthodes pédagogiques</i>			
e.1	Le professeur a-t-il varié ses méthodes ?			
e.2	Les élèves ont-ils eu la possibilité d'être actifs ?			
e.3	Utilisation d'exemples concrets ?			
e.4	Fait appel au vécu des élèves ?			
<i>f</i>	<i>Matériel et supports didactiques</i>			
f.1	Tableau clair et structuré			
f.2	Remise d'un document-élève soigné			

## Annexe n°3

### **Observations sur le fonctionnement de l'établissement**

Horaires des cours, rôles des éducateurs, gestion des sorties et des retards, sanctions

### **Observations sur les dispositifs d'enseignement/apprentissage**

Exemples :

- Quel est le travail préparatoire de l'enseignant ? (matériel, disposition de classe, supports...)
- Comment l'enseignant exploite-t-il les réponses des élèves (Questionne-t-il leurs préconceptions sur le thème ? Fait-il appel à des exemples fournis par les élèves ? Note-t-il leurs propositions au tableau, que celles-ci soient correctes ou non ? Comment exploite-t-il les réponses lors de phases de Questions/Réponses collectives ? Etc.) ?
- Comment l'enseignant répartit-il sa matière ? Propose-t-il des exercices ?
- L'enseignant propose-t-il des travaux de groupe, individuels, des jeux de rôle, des exposés, débats... des méthodes spécifiques d'enseignement ? Cela facilite-t-il l'apprentissage ? Comment cela développe-t-il les acquis d'apprentissage ?
- Comment l'enseignant présente les consignes des travaux, que fait-il lors des travaux des étudiants, ... ?
- Quels supports sont employés, quand et comment l'enseignant les exploite-t-il (gestion du tableau, usage de vidéos, affiches, etc.) ?
- La classe a-t-elle une disposition particulière ? Quelle influence cela a-t-il sur les conditions d'apprentissage ?

### **Observations sur les éléments influençant la dynamique ou le climat de la classe** Exemples :

- Avec quelles routines fonctionnent la classe (les élèves prennent leur livre sans que l'enseignant ne leur demande, comment les groupes se forment-ils lors d'un travail qui en nécessite ?, les étudiants lèvent-ils le doigt pour demander la parole ?, journal de classe en début-fin de cours, ...)
- Quelles sont les attitudes qui facilitent le contact avec les élèves ?
- Quelles réactions adopter face à un élève dit « difficile » (face aux paroles et comportements inappropriés, au manque d'investissement dans le travail, aux bavardages, etc.) ?

### **Observations sur l'investissement des élèves dans le travail**

Exemples :

- Est-il possible de repérer des « groupes » d'élèves (ceux qui participent, ceux qui « dorment », ceux qui font semblant, etc.) différemment investis dans le travail et comment l'enseignant réagit-il face à cette diversité d'investissement ?
- Quels sont les « trucs » mis en place par l'enseignant pour essayer que les élèves s'investissent dans les tâches (Comment les motive-t-il ? Comment recentre-t-il les élèves qui se dispersent ou se désinvestissent ? Etc.) ?

### **Observations sur les caractéristiques des apprenants rencontrés**

Exemples :

- Leur âge ;
- Leur parcours scolaire ;
- Leur filière de formation ;
- Leur relation interpersonnelle au sein de la classe ;
- Etc.

### **Réflexion par rapport à votre orientation professionnelle et représentations du métier**

- Quelles étaient les raisons qui vous ont poussé à devenir enseignant ? Exemples :
  - Vocation suscitée par un membre de la famille ;
  - Travailler avec des adolescents ;
  - Intérêt pour la pédagogie ou la matière enseignée ;
  - Me sentir utile ;
  - Conditions de travail : horaire compatible avec vie familiale, vacances, salaire, sécurité d'emploi, autonomie laissée aux enseignants dans leur travail, fonctions variées, possibilité de carrière, envie de relever des défis, ...
- Quelles sont les raisons qui poussent les enseignants rencontrés lors de ce stage à aimer ce métier.
- Quelles sont les difficultés qu'ils rencontrent ? Quelles sont les difficultés qu'ils ont rencontrées en début de carrière ?

**Engagement de participation au stage d'immersion de la section « certificat d'aptitudes pédagogiques »**

A recopier de manière manuscrite à la réception du présent document.

Je soussigné, (nom et prénom), demeurant à (adresse complète), déclare accepter sans restriction le présent règlement d'ordre intérieur et m'y conformer.

Fait à

Le

Signature

Dans un souci constant d'amélioration, nous vous serions reconnaissants de nous signaler les éventuelles fautes, redites, imprécisions de ce document ou encore vos suggestions.

**Nous vous souhaitons un excellent travail**